

TREMPLIN HATMAN PROG 2018

1) Objectif :

- a) Collecter des fonds pour faire une grosse affiche à l'Arcade de Notre Dame de Gravenchon en Février 2019 et avoir de quoi donner un défraiement au groupe qui fera la première partie.
- b) Donner l'opportunité au groupe vainqueur du tremplin de faire la première partie de la grosse affiche du vendredi 15 février 2019.
- c) Offrir l'ouverture du Festival Hard N Rock V qui se déroulera le samedi 3 Novembre 2018 à l'Arcade de Notre Dame de Gravenchon au second de ce tremplin*.

2) Organisation du Tremplin et conditions de participation et d'élection :

- a) En fonction du nombre de candidatures, une sélection sera effectuée par les membres de l'association Hatman Programmation.
- b) Des demi-finales se dérouleront en plusieurs soirées de 3 groupes, en fonction des candidatures et des lieux acceptant de recevoir ces événements. Maximum 4. les vainqueurs seront conviés à une finale qui se déroulera au Batolune de Honfleur le 20 Octobre 2018.
- c) lors de ces soirées :

les entrées seront gratuites au public

Aucun défraiement, repas ou boisson ne seront fournis par l'association Hatman Prog. (les lieux de réceptions des concerts fournissent un repas et boisson (sauf exception)).

Les groupes ont 1 heure en tout installation + set (Voir avec technicien sono s'il est possible de faire des balances avant la soirée en fonction du lieu).

L'organisation du backline est à la charge des groupes (la base retenue est : Chaque groupe ayant postulé et participant doit avoir son matériel sur place le soir du concert).

Les votes seront payants. Le public pourra voter autant de fois qu'il le souhaite pour un ou plusieurs groupes durant la soirée. Le vote sera à 1 € la voix. Les musiciens de la soirée et les membres de l'association Hatman ne pourront participer au vote.

Le groupe ayant reçu le meilleur soutien sera qualifié :

- 1) pour la finale (qui se déroulera selon les mêmes conditions).
- 2) Le vainqueur de la finale obtiendra première partie de la date du 15 Février.

(le groupe prévu pour cette affiche souhaite qu'on ne communique pas sur la date avant d'avoir terminé d'organiser la tournée pour la sortie de leur nouvel album. Période d'annonce de cette affiche : fin Juin).

* Si un groupe finit deuxième à la finale du tremplin et est déjà prévu à l'affiche du Hard N Rock, il cède sa place au troisième de ce tremplin.

3) Qui peut participer :

Tout groupe de rock/Hard Rock/Metal/Hard Core faisant des compositions.

Pour participer à l’affiche de février 2019 ou à l’ouverture du Hard N Rock V (les deux gagnants) ; Ces groupes gagnants devront avoir une association, enregistrée ou en cours d’enregistrement avec un compte bancaire, assurant à l’association Hatman prog de la validité de cette association et de ce compte pour, au plus tard le 3 novembre 2018.

4) Quand / où :

Des annonces par affiche seront mises en ligne sur le site <http://hatmanprog.wixsite.com/hatman-prog>.

Finale :

- le 20 Octobre 2018 au Batolune** de Honfleur 14 600

Pour le second :

- Ouverture du **HARD N ROCK V** à l’ARCADE de Notre Dame de Gravenchon 76330 le 3 Novembre 2018 (Défraiement, repas, boisson) Avec : IRON VADERS / REBELLION OF THE LOOM / FIRE RED EMPRESS.

Pour le vainqueur :

- Première partie du concert du 15 février 2019 (défraiement, repas, boisson) à l’ARCADE de Notre Dame de Gravenchon 76330 TETE D AFFICHE révélée lors de la Finale. (Concert validé).

5) Contactes :

- HATMAN PROGRAMMATION 247 rue des Trois Cornets 76940 NOTRE DAME DE BLIQUETUIT hatman.prog@gmail.com tel : 06 46 50 13 04

- CAFE DU THEATRE** 15 rue de Roanne 76500 Elbeuf tel : 09 86 23 89 37

- L’ESCALE** le Havre 232, Blvd de Graville 76600 Le Havre tel : 02 35 26 40 65 (après 15 h)

- le Mc DAIDS*** 97 rue paul Doumer 76600 Le Havre tel : 02 35 41 30 40 (après 18 h)
(date restant à fixer et à confirmer).

- BATOLUNE** 18 rue des Corsaires 14600 Honfleur tel : 02 31 81 42 21

** Un buffet (repas) et des boissons sont offertes par ce lieu pour cet événement.

*** Les repas ne sont pas fournis juste deux boissons offertes par musicien